

Fichier de renseignements personnels

En vertu de l'article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), le Directeur rend publics certaines informations concernant ce fichier contenant des renseignements personnels tels que définis par l'article 54 de cette loi.

1. Identification du fichier
Dossiers de plaintes, commentaires et demandes de renseignements de citoyens

2. Catégories de renseignements contenus dans le fichier	
<input checked="" type="checkbox"/> Renseignements concernant l'identité	<input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'emploi
<input type="checkbox"/> Renseignements concernant la santé et/ou les Services sociaux	<input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'éducation
<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :	Adresse, adresse courriel, tout renseignement personnel consigné par écrit dans le traitement du dossier.

3. Fins pour lesquelles les renseignements sont conservés	
<input type="checkbox"/> Application d'une loi :	
<input type="checkbox"/> Application d'un règlement :	
<input type="checkbox"/> Application d'un programme :	
<input checked="" type="checkbox"/> À des fins statistiques	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :	Traitement des plaintes, commentaires et de demandes de renseignements.

4. Mode de gestion du fichier	
<input checked="" type="checkbox"/> Informatique	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :	Papier
Localisation dans un endroit unique :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Durée générale de conservation de l'information :	Plaintes : 5 ans après la fin de l'exercice financier suivant la fermeture du dossier. Renseignements : 2 ans après la fermeture du dossier.

5. Provenance de l'information versée au fichier		
<input checked="" type="checkbox"/> La personne concernée	<input type="checkbox"/> Un employé du Directeur	<input type="checkbox"/> Un autre organisme
<input type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :		

6. Catégories de personnes concernées par les renseignements versés au fichier

Le personnel du Directeur

Autre(s) (spécifier) :

Les personnes ayant déposé une plainte ou un commentaire

7. Catégories de personnes ayant accès au fichier dans l'exercice de leurs fonctions

Le responsable du traitement des plaintes et tout membre du personnel, dans l'exercice de ses fonctions, dans le cadre du traitement de la plainte ou de la demande de renseignements.